

COMMUNICATION

Conditions générales de prise d'images photographiques ou videographiques à l'intérieur des Musées Dalí

À fin d'effectuer un tournage ou un reportage ou un reportage photographique à l'intérieur des musées Dalí, vous devez obligatoirement obtenir une autorisation auprès la société des arts plastiques de votre pays. Visitez *Confédération Internationale de Sociétés d'Auteurs et Compositeur (CISAC)* pour savoir quelle est la société qui représente Dalí dans votre pays..
<http://www.cisac.org>

Remplissez le formulaire ci-après pour demander jour et heure de tournage ou reportage aux musées Dalí.

Pour des renseignements:

Fondation Gala-Salvador Dalí
Office de Communication
Torre Galatea
Pujada del Castell, 28
17600 Figueres

Tel. +34 972 677 518

Fax +34 972 501 666

comunicacio@dali-estate.org

Le demandeur s'engage à :

- Payer d'avance le montant fixé pour le tournage ou reportage.
- Respecter l'horaire de travail convenu.
- N'utiliser les photographies ou le film que sous la forme et pour la finalité autorisées.
- Indiquer clairement le copyright, à côté de la reproduction ou aux crédits, selon les cas. Si des œuvres de Salvador Dalí sont reproduites vous indiquerez que les images ont été prises avec l'autorisation de la Fondation Gala-Salvador Dalí.
- Adresser ensuite aux archives de la Fondation un exemplaire ou une copie du film ou du reportage.
- Nous vous recommandons de réaliser vos films et reportages photographiques les lundis de baisse saison, et pas pendant les mois de juillet à septembre.
- En dehors de ces périodes, nous ne pouvons pas garantir la disponibilité des lieux.

Formulaire de demande

Nom du demandeur:.....

Établissement / Entreprise:.....

Adresse:.....

Téléphone / Fax / E-mail:.....

Code identification fiscale:.....

Musées où doit avoir lieu le reportage	Jour/s	Heure/s
Théâtre-Musée Dalí, Figueres
Maison-Musée Château Gala Dalí, Púbol
Maison-Musée Salvador Dalí, Portlligat

